



COMPTE RENDU REUNION COMMISSION MEDICALE DU 1 FEVRIER 2023

Lieu / siège de la Ligue

Présents : MOTTAIS Frédéric, GRIFFON Armand

Excusée : VANDERCRUYSSSE Virginie

Ordre du jour : Mercredi 1 février Début 12h fin 13h30.

- Points sur les demandes et propositions évoquées lors du Conseil du Territoire à Orange.
 - Points sur la Médicale liée au PPF / Pôle, Sélections.
 - Référent Dopage Territorial
 - Intervention Bien être et diététique sur le PPF et les grandes manifestations (Grands Stades).
- 1- Une liste pour une trousse médicale d'urgence est fournie en exemple par Fred et tarifiée par Armand (Non compris la mallette). Il serait normal d'en équiper les PPF féminin et masculin.
La médicale écrira aux clubs pour leur expliquer la démarche et la conduite à tenir en rapport avec les médicaments.
 - 2- La mise à jour des PSC1 pour les salariés ou élus. Fred se met en rapport avec les formateurs et nous proposerons différentes dates sur Aix et Mandelieu (en priorité des samedis matins).
 - 3- Il serait utile que le Docteur de la Ligue soit informé des problèmes médicaux de nos pôles et de nos sélections pour apporter sa compétence et avoir une vue d'ensemble du PPF Région Sud en rapport avec la santé physique et morale des stagiaires.
 - 4- La médicale souhaiterait connaître la couverture médicale mise en place lors des inter comités et inter ligues et apporter son soutien si nécessaire.
 - 5- La médicale relancera les responsables de pôle pour une intervention accompagnée de questionnaires liée à la diététique et au bien vivre des jeunes garçons et filles.
 - 6- L'impossibilité pour Armand d'être présent à la formation du référent dopage en mai à la FFHB nécessite la recherche d'une nouvelle personne référente. Les actions pouvant être portées par Fred ou Armand. La fréquence et le public cible seront déterminés après les enseignements.
 - 7- Des actions « Bien Manger » seront mises en place par la Médicale lors des 4 rassemblements « Minots handfolies » 2023. Ces actions pourront être déclinées à des grands rassemblements départementaux.



Contenu d'une trousse médicale d'urgence

Avant-propos.

Il semblerait utile que chaque club ait au moins ce nécessaire dans leur lieu principal de rencontres.

Cette liste n'inclue aucun médicament car seule une personne diplômée peut conseiller ou utiliser un médicament. Même un paracétamol ou une crème quelconque.

Il est indispensable que chaque entraîneur sache si un ou une licenciée est asthmatique car la présence de Ventoline ou assimilée peut être vitale.

La commission se tient à l'écoute du questionnement des clubs par mail.

Ciseaux au choix	
Gants hypoallergéniques :	14€ les 100
Compresse stérile 10x10 :	2€35 les 20
Désinfectant type Biseptine :	3€50
Dosettes sérum physiologique :	3 €
Bande Velpeau 10cm :	1€ 50 l'unité
Bande de contention 10cm :	5€ l'unité
Stéristrip :	4€
Couverture de survie en Alu :	15€
Compresse hémostatique :	4€50
Poches de froid :	(5€)
ou bombe de froid :	(4€)
Sucre (hypoglycémie) et tampon périodique (règles).	